

## Décrets

Gouvernement du Québec

### Décret 183-96, 14 février 1996

CONCERNANT monsieur Claude Rioux, administrateur d'État II au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Claude Rioux, administrateur d'État II au ministère du Conseil exécutif, soit placé en congé sans solde de ce ministère à compter des présentes, et ce, jusqu'à ce qu'il exerce, le cas échéant, son droit de retour dans la fonction publique.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

25106

Gouvernement du Québec

### Décret 204-96, 21 février 1996

CONCERNANT la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le dispositif du décret 119-96 du 29 janvier 1996, modifié par le décret 179-96 du 14 février 1996, soit de nouveau modifié:

1<sup>o</sup> par le remplacement du premier alinéa par le suivant:

«QUE, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), la ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce ait pour fonctions de seconder le ministre d'État de l'Économie et des Finances dans les domaines de l'industrie, du commerce, du commerce extérieur, de la science, de la technologie et du tourisme;»;

2<sup>o</sup> par la suppression du quatrième alinéa.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

25105

Gouvernement du Québec

### Décret 205-96, 21 février 1996

CONCERNANT l'exercice des fonctions du ministre de l'Environnement et de la Faune

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), les pouvoirs, devoirs et attributions du ministre de l'Environnement et de la Faune soient conférés temporairement, du 29 février 1996 au 7 mars 1996, à monsieur Jacques Brassard, membre du Conseil exécutif.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

25104

Gouvernement du Québec

### Décret 206-96, 21 février 1996

CONCERNANT la nomination de monsieur Michel Leguerrier comme secrétaire adjoint au Comité ministériel de l'emploi et du développement économique au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Michel Leguerrier, sous-ministre du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, administrateur d'État I, soit nommé secrétaire adjoint au Comité ministériel de l'emploi et du développement économique au ministère du Conseil exécutif, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter des présentes;

QUE le décret 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'applique à monsieur Michel Leguerrier.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

25103